

# Un système jugé illégal pour financer des associations

Les partis d'extrême droite européens ont prélevé de l'argent sur les fonds destinés au fonctionnement de leur groupe parlementaire

Jé. B., Cl. Gu., A. Mi., Vi. No. et M. Va. Jé. B., Cl. Gu., A. Mi., Vi. No. et M. Va.

Pour une petite association comme Cats 64, spécialisée dans la stérilisation des chats errants à Pau, toutes les sources de revenus sont les bienvenues. Alors, quand la trésorière apprend par son aide ménagère qu'« *il est possible de demander de l'argent aux députés européens* », en 2022, elle n'hésite pas. Elle remplit un formulaire et reçoit quelque temps plus tard un chèque de 1 500 euros signé d'un eurodéputé Rassemblement national (RN).

Ce qu'elle ignore probablement, c'est que ce don ne procède pas de la générosité personnelle d'un élu sensible au sort des chats errants : il a été prélevé sur les fonds servant au fonctionnement du groupe parlementaire du RN et de ses alliés à Bruxelles. Dans un rapport confidentiel dont *Le Monde* a pris connaissance, la direction générale des finances du Parlement européen accuse le groupe Identité et démocratie (ID) – qui rassemblait une dizaine de partis d'extrême droite lors de la mandature 2019-2024 – et ses élus d'avoir distribué illégalement plus de 700 000 euros de donations à diverses associations européennes entre 2019 et 2024, au mépris des règles qui encadrent l'utilisation de ces fonds.

Clientélisme ou simple générosité ? Le rapport du Parlement ne s'aventure pas en conjectures sur la raison d'être de ces donations. Sollicité, l'ancien secrétaire général du groupe ID Philip Claeyns, membre du parti nationaliste flamand Vlaams Belang, réfute toute irrégularité, tandis que le président du RN, Jordan Bardella, lui aussi contacté, n'a pas répondu. Les recoupements effectués par *Le Monde* et ses partenaires (l'émission allemande d'investigation « Kontraste », le magazine allemand *Die Zeit* et l'hebdomadaire autrichien *Falter*) font cependant apparaître de nombreux liens entre des associations françaises, italiennes, belges ou allemandes qui ont bénéficié de cette manne inattendue et des élus d'extrême droite encartés dans les partis affiliés au groupe ID.

Ainsi, la présidente de l'association culturelle franco-russe Teremok, qui a reçu 1 000 euros pour financer une compétition de traduction franco-russe en Meurthe-et-Moselle, est l'épouse de Grégoire Eury, un conseiller régional RN du Grand-Est.

## *Long débat juridique*

Ami Chats 88, elle, a obtenu un chèque de 1 000 euros pour soutenir ses activités de stérilisation de chats errants dans les Vosges par l'entremise de l'eurodéputée RN Catherine Griset, dont l'assistant parlementaire était apparenté au trésorier de l'association. La présidente de l'association savoyarde Lévriers 74, qui a reçu 4 150 euros pour soutenir la protection des lévriers espagnols, entretenait quant à elle des liens avec l'eurodéputée (2019-

2024) Annika Bruna, qu'elle avait accompagnée dans un déplacement consacré au bien-être animal.

Le groupe ID a aussi soutenu des associations liées à des figures de l'extrême droite ailleurs en Europe : en Belgique, 30 140 euros ont été versés au club étudiant catholique KVHV, où a milité l'eurodéputé Tom Vandendriessche (Vlaams Belang) dans sa jeunesse ; en Italie, 1 100 euros ont été donnés au refuge animalier de Rosaria Izzo, ancienne cadre régionale de la Ligue. D'autres dons égrenés au fil de la législature portent plus largement la marque des affinités politiques ou locales des élus ID. En Allemagne, SOS Leben, proche du parti Alternative für Deutschland, a ainsi reçu 3 500 euros pour soutenir son combat contre l'avortement. En France, 1 000 euros ont été octroyés à l'association catholique identitaire SOS Calvaires – par ailleurs soutenue par le milliardaire conservateur Pierre-Edouard Stérin – pour restaurer le patrimoine religieux d'une paroisse dans le Maine-et-Loire. L'amicale des sapeurs-pompiers de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), la ville de résidence de plusieurs élus RN – parmi lesquels la leader du RN, Marine Le Pen, et Catherine Griset –, a reçu 3 550 euros. Mille euros ont aussi été alloués à la branche sétoise de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM) par l'eurodéputée frontiste France Jamet, dont l'Hérault est le fief.

A en croire l'ancien eurodéputé frontiste Bruno Gollnisch (1989-2009), ce système existerait au moins depuis 2009 au sein des groupes du RN au Parlement européen : « *Au lieu d'acheter des gadgets comme font la plupart des groupes, on pouvait utiliser 5 % du crédit pour faire des dons à des associations sans but lucratif.* » « *C'était une astuce que les assistants se glissaient entre eux, personne n'a jamais perçu cela comme un enjeu* », confirme un ancien collaborateur parlementaire du parti.

Consultés par *Le Monde* et ses partenaires, les différents groupes de gauche, du centre et de la droite au Parlement européen ont certifié ne pas pratiquer de tels dons. Mais le système mis en place par ID est-il légal ? C'est la thèse défendue par le Belge Philip Claeys. Dans ses échanges avec l'administration du Parlement européen et ses réponses au *Monde*, l'ancien secrétaire général d'ID a vigoureusement contesté toute irrégularité en se prévalant de l'« *autonomie politique et opérationnelle* » du groupe. De quoi augurer d'un long débat juridique, rappelant celui qui a opposé le RN au Parlement et à la justice pendant dix ans dans l'affaire des assistants parlementaires – qui a finalement conduit à la condamnation de 24 élus et cadres du parti, dont Marine Le Pen (laquelle a fait appel).

Pour financer ces subventions associatives, les élus d'Identité et démocratie ont pioché dans le budget attribué par le Parlement européen à chacun des groupes politiques (de 6 à 7 millions d'euros par an). Or, l'utilisation de cette enveloppe est étroitement encadrée : elle doit uniquement soutenir l'activité du groupe parlementaire et de ses élus.

Les règles du Parlement l'autorisent certes à reverser jusqu'à 5 % de son budget (soit 300 000 euros annuels) à des « *organisations externes* », mais seulement dans le cadre d'actions « *en lien avec les activités politiques de l'Union européenne [UE]* ». Or, beaucoup des associations subventionnées « *opèrent à un niveau strictement local ou régional* », et « *leurs activités n'ont aucun lien avec celles du groupe ID* », note le rapport du Parlement.

Le groupe a fait valoir que ces dons étaient des « *opportunités de communication liées à des thèmes européens* », favorisant « *la visibilité et reliant les activités politiques du Parlement européen aux citoyens au niveau local* ». Taquin, le Parlement lui a répondu que « *le fait qu'une des institutions de l'UE ait abordé un sujet au cours des dernières décennies ne suffit*

*pas à prouver qu'un don versé à une association caritative locale travaillant avec des personnes autistes ou à un refuge pour chiens peut être considéré comme "une activité politique [en lien avec l'UE] " ».*

### **Créativité**

Le Parlement européen relève par ailleurs que le groupe ID n'est jamais mentionné dans les communications accompagnant les donations aux associations bénéficiaires. Une responsable d'association française a ainsi assuré au *Monde* avoir cru que le don qu'elle avait reçu provenait des deniers personnels de l'eurodéputée Catherine Griset. « *J'ai été contacté par une attachée parlementaire, mais je n'en ai pas su plus* », se souvient aussi Fabrice Armand, le président de la SNSM de Sète.

S'il reviendra à l'Office européen de lutte antifraude et au parquet européen de déterminer si ce dispositif était légal, la créativité mise en œuvre par le groupe ID pour tenter de justifier ces subventions témoigne pour le moins de l'ambiguïté des règles budgétaires en vigueur.

Le groupe ID a, en effet, pour cela, inventé de toutes pièces une règle absente du règlement du Parlement : aux douze types de dépenses autorisées à l'« annexe 2 » (posters, sites Internet, meetings, etc.), il en a ajouté une treizième, intitulée « 68. Donations ». Cette ligne budgétaire imaginaire figurait même sur les comptes annuels publiés en ligne par le groupe tout au long de la législature, ainsi que dans les règles financières internes du groupe, sans que l'administration du Parlement n'y trouve rien à redire. Ses services n'ont découvert l'existence de cette réserve parlementaire d'extrême droite qu'à l'occasion d'un contrôle comptable de routine.